

2025/06/11

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juin 2025 - Délibération n° 2025/06/11**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET ANNEXE 2025 « IMMOBILIER D'ENTREPRISE »**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Ahun, sur la convocation en date du 10 juin, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine - BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – MAGOUTIER Gérard - VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – MEYER Christian – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – DAURY Claudine – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – LAINE Joël – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – LEHERICY Joseph - NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LANDREVIE Laurence – DEPEIGE Isabelle

Etaient excusés : DUBOUIS Sandrine – SPRINGER Liliane - RIGAUD Régis – FINI Alain – FLOIRAT Myriam - LEGROS Jean-Bernard - PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – RABETEAU Raymond - PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – POITOU Delphine – GRENOUILLET Jean-Yves – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine - GAILLARD Thierry - CALOMINE Alain – CANFORA Carmine - TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAC Jérôme – LAPORTE Martine

Pouvoirs :

1. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
2. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
3. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à Luc ESCOUBEYROU
4. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à Michel LAROCHE
5. M. GAILLARD Thierry donne pouvoir à Pierre DUGUET
6. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à Michelle SUCHAUD
7. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à Sylvain GAUDY

Suppléances : LANDREVIE Laurence – DEPEIGE Isabelle

Secrétaire de séance : Bruno CLOCHON

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	36	43			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
42	1	0	0	0	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025/04/13 en date du 1^{er} avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget annexe « immobilier d'entreprises » ;

M. le Président expose les éléments suivants :

Afin de prendre en compte le vote du CFU et les affectations de résultats tels que décidés par le Conseil communautaire d'une part ;

Afin de prendre en compte une erreur d'équilibre sur les opérations d'ordres commise lors du vote du budget primitif le 1^{er} avril 2025, il convient de procéder à une écriture comptable comme suit :

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 011 6156 020 /0406	463,03	
D I 23 2313 OPNI 020 /0407	6 482,12	
R F 002 002 01	463,03	
R I 001 001 OPFI 01		43 517,88
R I 041 238 OPFI 01 /0406 (ordre)	50 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	6 482,12	463,03
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	50 000,00	463,03
	Réductions	43 517,88	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

Solde Ouvertures	43 517,88
Solde Réductions	43 517,88
Ouv. - Réd.	

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 1 voix contre et 42 voix pour :

- Approuve la décision modificative n°1 du budget annexe « Immobilier d'entreprises » ;
- Autorise M. Le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision et à en faire ampliation auprès des services concernés.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

The image shows a blue ink signature of Sylvain GAUDY over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Communauté de Communes' at the top and 'Creuse Sud-Ouest' at the bottom, with 'Le Président' in the center.